



## **DECLARATION LIMINAIRE DES REPRESENTANTS FNEC FP FO POUR LE CHSCT SD DU 22 NOVEMBRE 2018**

Monsieur le président du CHSCT SD 81, Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT SD 81.

Aujourd'hui se tient la dernière réunion du CHSCT SD du Tarn de cette mandature, dans une semaine commenceront les élections professionnelles dont le résultat déterminera la future représentation des personnels au sein de cette instance, il semble donc à la FNEC-FP FO qu'il est nécessaire de faire, à cette occasion, un bilan sur la santé et les conditions de travail des personnels.

La question qui nous anime donc est la suivante : les conditions de travail, la santé des personnels se sont-elles améliorées au cours du mandat qui vient de s'écouler ?

Lorsque nous posons cette question aux personnels nous avons presque systématiquement une réponse négative. L'ensemble des personnels, du premier degré, du second degré, les enseignants, les personnels administratifs, les personnels de vie scolaire, les personnels de direction, tous s'entendent pour constater la dégradation des conditions de travail. Les événements récents, les témoignages sur les réseaux sociaux, tout démontre l'exaspération qui monte parmi les personnels. Pas plus tard que lundi matin une collègue a été blessée dans l'exercice de ses fonctions dans une école du Tarn.

Vous me répondez ceci est subjectif, Force Ouvrière, on vous connaît, vous voyez tout en noir !

Il demeure malgré tout que les indicateurs qui existent corroborent totalement cette vision.

Il y a en effet un critère qui est reconnu par tous les spécialistes, ce sont les absences pour congés maladie. Sur ce point le dernier bilan social académique donne des informations qui sont tout à fait intéressantes.

L'évolution du nombre de congés maladie illustre cette dégradation des conditions de travail. Ainsi au cours de l'année 2014-2015 il y a eu 702 645 jours de congés pris, 724 972 en 2015-2016, 747 289 en 2016-2017.

Si l'on regarde le nombre de personnes n'ayant pas pris de jours de congés, celui-ci passe de 15 096 en 2010-2011 à 12 522 en 2016-2017.

Les raisons de cette dégradation sont identifiables, elles sont liées à l'ensemble des contre-réformes et directives ministérielles mises en œuvre par les gouvernements successifs :

- réforme des rythmes scolaires,
- liquidation des RASED,
- réforme du collège,
- réforme de l'évaluation des enseignants dans le cadre de PPCR,
- mise en place systématique d'évaluations en CP-CE1, 6ème et seconde.

Ces contre-réformes se poursuivent avec la liquidation des CIO et la réforme du lycée.

Notre organisation n'a cessé d'alerter, à tous les niveaux, sur les risques générés par cette avalanche de contre-réformes et de mesures alourdissant la charge de travail des collègues, chaque fois que nous avons souhaité, dans un souci de prévention primaire, que soit étudié les

conséquences de telles mesures, cela a été refusé, aussi bien au niveau du CHSCT ministériel qu'au niveau de cette instance.

Ainsi pour exemple vous avez pris la décision de mettre en place le vivier unique de remplacement dans le Tarn, vous avez décidé de réunir un CHSCT sur cette question, CHSCT qui aurait dut étudier les conséquences de cette mesure et vous éclairer sur les implications sur la santé des personnels afin de décider de valider une telle décision. Si cela avait été le cas, vous auriez dut, dans une démarche de prévention primaire, décider de ne pas mettre en œuvre une telle mesure. Cela n'a malheureusement pas été le cas, vous avez en réalité essayé de faire de la prévention secondaire en demandant aux représentants du personnel de formuler des mesures d'accompagnement de la mise en place de ce vivier unique pour en limiter les effets négatifs.

Notre fédération insiste à nouveau pour qu'une réelle prévention primaire soit mise en place à l'Éducation nationale, une telle prévention nécessite de ne pas créer les conditions d'une dégradation des conditions de travail.